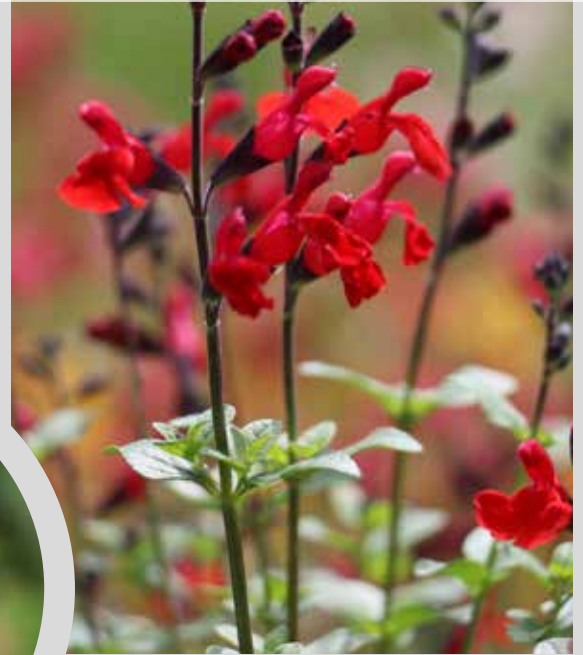


**DOSSIER**

## Concours villes fleuries : Notre village obtient une « 2<sup>e</sup> fleur »



Décembre 2021 #64 [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr)



5

Le 17 décembre, animations de Noël, place de l'Europe



9

Bientôt une agence postale communale en Mairie



13

De nouvelles consignes de tri à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022



13

Le nouveau parc multisport pour Noël !



## COACHING IMMOBILIER

Vendez sereinement  
sans frais d'agence !

06 62 49 65 74  
www.livehome360.fr



### Accompagnement personnalisé :

- > Estimation et mise en valeur de votre bien.
- > Votre visite virtuelle + photos professionnelles.
- > Création de votre annonce.
- > Nous filtrons les appels et les mails.
- > Mise à disposition de notre guide de vente.
- > Votre coach disponible 7j/7.

### TARIFS FIXES

990€ TTC pour un appartement  
1490€ TTC pour une maison

SAS LIVEHOME360  
7 rue Jacques Prevert • 78860 Saint-Nom-la-Bretèche

## Menuiserie Geppetto



Dressing  
Cuisine  
Parquet  
Escalier  
Meubles  
Peinture



Fenêtres  
Portes  
Volets battants  
Volets roulants  
Portes de garage  
Portails/Clôtures

09 75 51 11 30

www.menuiserie-geppetto.fr - 8, rue de Maule - 78870 Bailly - facebook.com/menuiserieGeppetto

**L'ENTREPOTES**  
RESTAURANT ○○○ GRILL

Ouvert le midi du lundi au samedi et du jeudi au samedi soir. À bientôt !

Réservations : 01 30 68 95 03  
ou 06 02 18 79 71  
www.lentrepotes78.fr



13 rue du Chemin Vert (derrière la mairie) | Feucherolles





## Editorial

Chers Nonnais-Bretêchois,

L'année qui touche à sa fin nous invite à un petit bilan.

Nous avons appris à vivre avec une situation pandémique qui reste évolutive. Savourons la chance que nous avons de bénéficier d'un cadre de vie qui nous a rendu les prescriptions sanitaires plus supportables.

Retenons aussi le positif de cette expérience avec la vaccination et l'élan de mobilisation collective qui l'a rendue accessible à tous, la reprise économique qui s'engage et le retour tant attendu à une vie sociale conviviale.

Nos enfants petits et grands sont en classe, les activités sportives, culturelles et de loisirs ont repris, les artistes exposent en mairie, le marché de Noël est bien au programme ainsi que le Téléthon et le cocktail d'accueil des nouveaux arrivants...

Si la vie reprend son cours aussi vite, c'est grâce aux enseignants, animateurs, commerçants-artisans, agents communaux, associations qui sont restés sur le pont et ont su s'adapter tout au long de la crise. C'est aussi grâce aux professionnels de santé et à leur engagement sans faille au service de la population.

Actuellement en mairie, la mise en œuvre des projets communaux s'active : les travaux pour le terrain multisport et la zone d'agrès ont commencé et ceux de la rue Guitel sont prévus au printemps. Par ailleurs, je renouvelle mes remerciements au service des espaces verts dont le travail vient d'être récompensé par l'obtention d'une « seconde fleur ». En matière budgétaire les réflexions et procédures pour l'élaboration du budget communal 2022 s'engagent avec de nouvelles contraintes à intégrer.

A la communauté de communes la gouvernance vient de changer. La démission du président Laurent Richard a rendu nécessaire l'organisation d'une élection. Trois candidats se sont déclarés : les maires de Bazemont, Feucherolles et Saint-Nom-la-Bretèche. J'ai présenté un projet volontariste et réformateur afin rendre les actions intercommunales plus efficaces et mieux perçues par les habitants du territoire.

Le conseil communautaire a retenu la candidature de Patrick Loisel, maire de Feucherolles, à qui j'adresse à nouveau mes vives félicitations et souhaits de réussite pour sa nouvelle mission. Comme il est d'usage, ce changement entraîne une nouvelle répartition des délégations, et je participerai à l'action collective tout en continuant de porter la voix de notre commune.

A l'heure où le village se pare de ses atours de fêtes, nos regards commencent à se tourner vers la fin d'année synonyme d'yeux brillants, de sourires, de retrouvailles familiales et de gaieté. L'équipe municipale et les agents communaux se joignent à moi pour vous souhaiter de très joyeuses fêtes !

*Chaleureusement*

**Gilles Studnia**  
Maire de Saint-Nom-la-Bretèche

## Au sommaire

### 4 INFOS PRATIQUES

Escroqueries et cambriolages  
Prochain conseil municipal  
Travaux à la gare  
Horaires de la mairie  
Recensement des jeunes citoyens  
Permanences d'urbanisme et ABF

### 5 AGENDA

### 6 ACTUALITÉ DU VILLAGE

Cours de programmation Goprog  
Point sur la vaccination  
Battues administratives  
Salon des artistes  
Participez au Téléthon  
Cocktail des nouveaux arrivants

Une agence postale communale  
Don du sang

### 10 DOSSIER

Saint-Nom, village fleuri !

### 12 CADRE DE VIE

Prairie fleurie  
Aménagement du parc multisport  
Déchets : nouvelles consignes de tri  
Vivre ensemble

### 14 GÉNÉRATIONS

A l'espace jeunes  
Le nouveau CMJ  
Le site web de la mairie évolue  
Bon'App, l'appli pour les menus  
Du côté de la bibliothèque

### 16 TERRITOIRES

Plan Climat Air Énergie Territorial  
Cinéma intercommunal « Les 2 scènes »  
Newsletter web de Gally Mauldre

### 17 VIE ÉCONOMIQUE

Laurence Vinot, notaire  
Erika Teissiere, psychologue  
Soif d'Évasion

### 18 LIBRE EXPRESSION



# Infos pratiques

## Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
- Mercredi : 9h30-12h
- Samedi : permanence accueil, état-civil et police municipale le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h30 à 12h

## Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu le **mardi 30 novembre 2021** à 19h en mairie. L'ordre du jour ainsi que les comptes-rendus sont communiqué par voie d'affichage et sur le site web de la ville : [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr).

Cette séance ouverte au public sera également retransmise en direct sur la page Facebook de la Mairie.

## Travaux à la gare

Dans le cadre des travaux du Tram 13, à la gare de Saint-Nom-la-Bretèche / Forêt de Marly, une portion de la route de Saint-Nom située sur la commune de l'Etang-la-Ville sera fermée à la circulation automobile **les 15 et 16 décembre 2021**. Un itinéraire de déviation sera mis en place. Le parking situé le long de la ligne L sera également inaccessible. Les parkings de la route des Muses et au nord de la gare restent accessibles. L'accès piéton est maintenu.

**+Infos :** [www.tram13.fr/](http://www.tram13.fr/) / 01 47 42 02 31

## Soyez vigilants !

La période des fêtes de fin d'année est propice aux arnaques et autres actes de malveillance. Il faut redoubler de précautions.

### L'escroquerie à la livraison de colis :

A l'approche de Noël, vous attendez peut-être des colis ? Attention aux SMS ou emails qui semblent provenir d'un service de livraison et qui vous annoncent qu'un problème est survenu et qu'il faut payer des frais d'expédition ou d'affranchissement : c'est une escroquerie ! Aucune véritable entreprise de livraison ne vous demandera un quelconque paiement pour recevoir un colis. Ne communiquez jamais d'informations personnelles ou vos coordonnées bancaires.

### Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

- En cas d'absence, fermez portes, fenêtres, volets, portails...
- Si vous partez en vacances, signalez votre absence à la police municipale ou à la brigade de gendarmerie et laissez une clé à une personne de confiance.
- N'indiquez pas votre absence sur les réseaux sociaux.
- Créez l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio... et activez votre alarme, même en cas d'absence de courte durée.
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès vos bijoux, cartes de crédit, sacs, clés de voiture...
- En cas de cambriolage, ne touchez à rien et contactez le 17.

Au quotidien, signalez rapidement toute personne ou véhicule suspect à la gendarmerie.



## Recensement des jeunes citoyens

Les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date anniversaire. Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Le jeune reçoit une attestation de recensement et sera par la suite convoqué à la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires notamment pour participer aux concours et examens d'Etat, passer son permis de conduire, s'inscrire sur les listes électorales...

## Urbanisme

Le service urbanisme de la mairie vous reçoit sans rendez-vous le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi aux heures d'ouverture habituelles de la mairie indiquées ci-dessus. Il vous conseille sur vos démarches et vous renseigne sur la réglementation en vigueur. Tél. 01 30 80 51 54.

Pour rappel, les dossiers sont instruits depuis 2013 par le pôle urbanisme de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) Tél. 01 30 55 12 69.

Par ailleurs, M. Gaël Noblanc, Architecte des Bâtiments de France (ABF) tient une permanence mensuelle, sur rendez-vous, à la mairie de Feucherolles, à destination des personnes ayant un projet de construction, d'aménagement ou d'extension situé dans un périmètre protégé. Tél. 01 30 55 12 69



### Magazine municipal Grand Angle n° 64 - Décembre 2021

**Mairie :** 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Breteche. Tél. : 01 30 80 07 00.

**Directeur de la publication :** Gilles Studnia, Maire. **Directrice de la rédaction :** Karine Dubois.

**Responsable service communication :** Pascal Bouchain, [communication@mairiesnlb.fr](mailto:communication@mairiesnlb.fr)

Tél. 01 30 80 07 13 / **Régie publicitaire :** LVC Communication : 06 11 59 05 32

Mise en page par nos soins. **Impression :** Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires.

**Photos :** Tout droit réservé / freepik. **Dépôt légal :** décembre 2021 / ISSN 1268-4678.



Rejoignez-nous sur  
**facebook.com**  
**/mairiesaintnomlabreteche**



Inscrivez-vous  
à notre Newsletter web  
**www.saint-nom-la-breteche.fr**

## SPECTACLES

### CONCERT DE NOËL

**Dimanche 5 décembre**

Le chœur Scalae Caeli interprètera des chants de Noël à l'église de notre village à 16h30.

### SPECTACLE JEUNE PUBLIC

**Mercredi 22 décembre**

A l'Espace JKM à 15h. Spectacle en cours de programmation. Entrée : 6 €. Réservation obligatoire par mail : [resa.culture@mairiesnlb.fr](mailto:resa.culture@mairiesnlb.fr)

## ANIMATIONS

### MARCHÉ DE NOËL

**Samedi 4 décembre**

Produits locaux, cadeaux, artisanat, gastronomie... à l'Espace JKM, de 10h à 17h.



## TÉLÉTHON

**Du 3 au 5 décembre**

Associations, commerçants et mairie se mobilisent pour collecter 3 000 € en faveur du Téléthon (détails page 7).

## ATELIERS DE NOËL

**Samedi 11 décembre**

Activités manuelles proposées par la Maison des Loisirs et de la Culture (MLC) aux enfants de 3 à 12 ans à l'Espace JKM de 14h à 16h30. Tarif : 12 €. Goûter offert. Places limitées. Réservation obligatoire au 01 34 62 54 65.

## ANIMATIONS DE NOËL

**Vendredi 17 décembre**

Proposées par le service des affaires culturelles au centre du village (+Infos en bas de page).

## THÉ DANSANT

**Samedi 15 janvier**

Le professeur de danse de salon de la MLC propose un Thé dansant de 15h30 à 18h à l'espace JKM. Participation : 10 €/personne ou 18 €/couple. Infos : 01 34 62 54 65

## CEREMONIE

### VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

**Samedi 22 janvier**

A l'Espace JKM à 11h. Ouvert à tous les habitants dans le respect des consignes sanitaires.

## EXPOSITION

### SALON DES ARTISTES

**Du 20 au 28 novembre**

La commune présente en mairie les œuvres d'une trentaine d'artistes locaux. (Horaires et détails page 7)



### EXPO REG'ART

**Du 10 au 13 décembre**

L'association Reg'art 78 organise une exposition collective à la maison des Associations, 9 route de Saint-Germain. Entrée libre. Horaires : vendredi de 14h à 18h, samedi, dimanche et lundi de 10h à 18h.

### + d'infos ?

Service des Affaires Culturelles et Associatives : (SACA) 01 30 56 66 27 [sec.culture.asso@mairiesnlb.fr](mailto:sec.culture.asso@mairiesnlb.fr)

## SANTE

### DON DU SANG

**Vendredi 7 janvier**

De 14h30 à 19h30, à l'Espace JKM. Organisé par l'Etablissement Français de Sang (EFS) en partenariat avec la mairie. Uniquement sur rendez-vous (détails page 9).

## SOUVENIR

### HOMMAGE AUX « MORTS POUR LA FRANCE » EN ALGÉRIE, MAROC, TUNISIE

**Dimanche 5 décembre** au monument aux Morts à 11 heures.

### Lettres au Père Noël

Comme chaque année, la boîte aux lettres du Père Noël sera à la disposition des enfants, place de l'Europe, jusqu'au 24 décembre.

Les auteurs des plus belles lettres seront récompensés par le SACA.



## Animations de Noël

### Vendredi 17 décembre 2021, place de l'Europe

En cette veille des vacances de Noël, le service culturel de la mairie propose, dès la sortie de l'école, des animations gratuites pour les enfants :

- de 16h30 à 18h30 : photos avec le Père Noël,
- à partir de 16h45 : déambulation au coeur du village sur le thème « Le Voyage Enchanté de la Reine de la Neige » (par la Cie Alexandre Fox)
- de 17h à 19h : rencontre avec tous les personnages de la troupe,
- mini-spectacles :
  - à 17h, la légende de Naucchia – un Noël flamboyant
  - à 18h, les Vœux Royaux de Noël
  - à 19h, Max et la magie de Noël



## Nouveau

# Crée ton propre jeu vidéo

## GOprog propose des stages de programmation pour les jeunes !

À l'initiative de ce projet, Nicolas Michel, un habitant de Saint-Nom-la-Bretèche : « Aujourd'hui nos enfants apprennent l'anglais dès le plus jeune âge... Alors pourquoi pas la programmation ? » Au cours des vacances scolaires de la Toussaint, 16 jeunes de 7 à 14 ans ont participé aux stages de codage de jeux vidéo sous Scratch, organisés par **GOprog**, une nouvelle structure récemment installée 21 avenue des Platanes, au-dessus de l'agence immobilière.

Fort de ce succès et face à l'enthousiasme de ces jeunes participants, **GOprog** renouvelle l'expérience durant la première semaine des vacances de Noël, **du lundi 20 au vendredi 24 décembre 2021**, de 9h à 12h pour les débutants et de 14h à 17h pour les initiés.

Tarif : 240 €. Places limitées. Formateur bilingue Fr/En. Chaque enfant fera ses premiers pas en programmation de manière ludique et repartira avec un jeu vidéo qu'il aura codé lui-même !

+Infos sur le site [www.goprog.fr](http://www.goprog.fr) et/ou par mail : [contact@goprog.fr](mailto:contact@goprog.fr) ou par téléphone au 06 45 33 79 27.



## Battues administratives



Afin de réguler les populations d'animaux qui peuvent représenter un réel danger pour les populations et mettre à mal le renouvellement naturel des massifs forestiers, des opérations de battues administratives sont programmées en forêt de Marly par l'Office Nationale des Forêts, en partenariat avec les acteurs de la chasse.

### Calendrier prévisionnel :

- 6 et 13 décembre 2021
- 3, 10, 17, 24 et 31 janvier 2022
- 7 et 14 février 2022

Dans l'intérêt de la sécurité publique, l'accès à la forêt domaniale de Marly, dans les zones identifiées « chasse en cours », est interdit au public à ces dates précises. Ces zones de chasse sont indiquées par des panneaux.

## Santé

# De Crespières à St-Nom

## Vaccination anti-Covid à la pharmacie de Saint-Nom



Le centre de vaccination intercommunal de Crespières a fermé le 16 octobre. Nous tenons à saluer de nouveau l'aventure humaine et solidaire qu'a constitué la création et l'animation du centre de Crespières : 150 bénévoles, soignants et administratifs, habitants de l'ensemble du territoire et notamment de notre village, se sont dévoués 6 jours sur 7, pendant 7 mois pour vacciner presque 40 000 patients ! Merci à tous pour cette énergie mise au service du collectif !

Désormais pour vous faire vacciner contre le Covid 19, vous pouvez prendre rendez-vous à la pharmacie de Saint-Nom sur **Doctolib**. Elle a déjà atteint les 1 200 injections ! Sachez que les vaccins contre la Covid et contre la grippe peuvent être injectés en même temps.

Les personnes éligibles à la 3<sup>e</sup> dose sont à ce jour : les 65 ans et +, les personnes immunodéprimées selon avis médical, les personnes présentant des risques de santé (obésité... liste exhaustive sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé) et les professionnels de santé. Début décembre, les 50-64 ans devraient devenir éligibles à cette 3<sup>e</sup> dose également.

## Culture

# Salon des artistes

Du 20 au 28 novembre 2021 en mairie



Le traditionnel Salon des artistes est enfin de retour après une édition 2020 annulée en raison de la crise sanitaire.

Cette année, pas moins d'une trentaine d'artistes, amateurs ou professionnels, de notre village et des communes environnantes, participe à ce rendez-vous pluridisciplinaire.

Ces artistes présentent quelques-unes de leurs créations récentes dans les domaines de la peinture, de la sculpture, du modelage, de la photographie, du dessin, du pochoir et des techniques mixtes, réservant chacune leur lot de bien jolies surprises.

Certains d'entre eux exposent pour la première fois, d'autres ont profité des moments de confinement



pour se lancer de nouveaux défis avec un résultat que nous vous encourageons à découvrir !

Les artistes eux-mêmes vous accueillent à tour de rôle en mairie, l'occasion rêvée de faire connaissance avec leur démarche artistique, d'appréhender leurs parcours, leurs influences... N'hésitez pas à aller à leur rencontre. Entrée libre.

**Horaires d'ouverture au public :** Lundi, mardi, jeudi, vendredi, 14h à 17h, mercredi de 9h30 à 12h, samedis et dimanches de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h.

## Participez au Téléthon

### Un beau défi pour notre village !

Avec la mobilisation de tous et grâce aux initiatives des acteurs locaux (associations, commerçants, artisans, mairie...) nous allons tenter de collecter au moins 3 000 € qui seront intégralement reversés à l'AFM Téléthon. A l'échelle de notre village, c'est moins d'un euro par habitant... nous pouvons y arriver !

#### Pour cela, plusieurs moyens simples et conviviaux :

- participez aux actions de vos associations. Par exemple l'Association de Parents d'Elèves (APE) organise, samedi 4 décembre, une sortie VTT en forêt de Marly pour enfants de plus de 8 ans et parents. Inscription : [romainlesage@free.fr](mailto:romainlesage@free.fr)
- participez aux **Lumières du Téléthon** samedi 4 décembre à partir de 17h, au départ de l'espace JKM. Doté(s) de lampions et bracelets lumineux vendus au marché de Noël, parcourez un itinéraire jalonné d'indices à l'aide du plan fourni au départ. Destination : le pôle sportif où sera servi un verre de l'amitié. Un tirage au sort des bulletins gagnants aura lieu sur place, ainsi que d'autres animations proposées par l'association Sports Loisirs.

Tout au long de l'opération **Téléthon** vous pourrez aussi déposer votre participation en chèque ou numéraire dans les urnes mises à disposition chez les commerçants partenaires, en mairie, au pôle sportif, à l'espace JKM ou auprès de certaines associations. Un reçu fiscal sera envoyé par l'AFM Téléthon pour tout versement par chèque.

**Contact :** 01 30 56 66 27 (Service des Affaires Culturelles et Associatives)



*Eg* ÉVASIONS GOURMANDES

- Boulangerie -
- Pâtisserie -
- Chocolaterie -

*Produits fait-maison*

Découvrez notre gamme et pain bio. Traiteur pour réception.

**01 34 62 07 81**

1, place de l'Europe • 78860 Saint-Nom-la-Bretèche  
Du mercredi au dimanche : 7h-19h45 • Le dimanche fermeture à 19h

Depuis 1984

**AUGU**

**Fermetures**

*L'esprit d'Ouvertures*

Vérandas ■ Pergolas bioclimatiques ■ Fenêtres Volets ■ Portes ■ Automatismes ■ Stores, Clôtures

**01 34 51 72 84**





**label vue** NOUVEAUTÉ



Prise de rendez-vous sur [label-vue.fr](http://label-vue.fr)

Place de l'Europe St-Nom-la-Bretèche

**01 34 62 18 75**

Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

*J-M Peinture*

**06 07 56 25 62**

*Peinture intérieur & extérieur  
Petits travaux de rénovation  
Parquet & Carrelage*

*jeanmarcpeinture@gmail.com*

*40 rue Charles de Gaulle  
78860 Saint-Nom-La-Bretèche*



**S.P.C.E. Choron**

**Salle d'exposition**

-  **Plomberie - Sanitaire**  
Traitement de l'eau
-  **Électricité générale**  
Chauffage électrique
-  **Chauffage Central**
-  **Climatisation & ventilation**  
Pompes à chaleur
-  **Remplacement de Chaudière**  
(Crédit d'impôt selon loi de finance)
-  **Chauffe-eau thermodynamique, Électrique, Gaz** (Crédit d'impôt)

*Votre salle de bains, un rêve qui se réalise*

**Création & rénovation de salle de bains**

24, rue Charles de Gaulle  
Tél.: **01.30.56.71.87**  
78860 Saint-Nom-la-Bretèche  
Fax : 01.30.80.48.95  
[www.spce-choron-chauffage-electricite.fr](http://www.spce-choron-chauffage-electricite.fr)  
e-mail : [spce.choron@wanadoo.fr](mailto:spce.choron@wanadoo.fr)



**ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / TRAITEMENT D'EAU**

DÉPANNAGE - CRÉATION - RÉNOVATION  
CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR - MOTORISATION - INTERPHONIE

**SAS ALVES**

26 ter, avenue des Platanes - 78860 Saint-Nom-La-Bretèche

**Tél. : 01 70 72 68 90**

Fax : 01 70 72 68 99 mail : [contact@alves-sarl.com](mailto:contact@alves-sarl.com)





## Le bureau de Poste

### Vers un meilleur service à la population...

Face à la baisse de fréquentation de l'agence postale de Saint-Nom-la-Bretèche actuellement ouverte 18 heures par semaine, la direction de **La Poste** envisage de réduire à 12 heures l'ouverture hebdomadaire au public. Cela ne permettrait pas d'offrir un service satisfaisant pour la population.

La municipalité a toujours défendu le maintien d'un service postal sur son territoire. Ainsi, la délibération présentée au Conseil municipal fin septembre en vue d'installer une agence postale communale, a été votée à l'unanimité.

En conséquence, dès le 14 février 2022, l'exploitation du service postal local (à l'exclusion de *La Banque postale*) sera reprise en mairie, avec l'aménagement d'un double guichet à l'accueil. Ce service sera dès lors accessible aux horaires habituels d'ouverture de la mairie, ainsi que les samedis matin.



### Bienvenue !

## Cocktail des nouveaux arrivants

Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal seront heureux de recevoir en mairie, salle du Conseil municipal, les nouveaux habitants de notre village :

**Vendredi 10 décembre 2021 à 19 heures.**

Vous avez emménagé à Saint-Nom-la-Bretèche au cours de l'année 2020 ou 2021 ?

Venez vous inscrire et retirer une invitation auprès du Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA) situé à l'Espace JKM, place Henri Hamel avant le 1<sup>er</sup> décembre 2021, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 21h.

Pass sanitaire obligatoire.



## Des nouvelles de Philippe, SDF

Dès son arrivée dans notre village en mars 2020, cette personne a fait l'objet d'un élan de solidarité de la part de nombreux habitants qui lui ont apporté vêtements, magazines et nourriture.

Les services sociaux de la mairie et du département lui ont proposé une aide et l'ont assisté dans les multiples démarches administratives nécessaires pour concrétiser son projet de rejoindre le Sud de la France. Il a ainsi pu quitter la commune le 3 novembre selon son souhait.

## DON DU SANG



### Un grand merci !

L'Etablissement Français du Sang (EFS) a organisé en partenariat avec la mairie une collecte de sang le 22 octobre dernier à l'Espace JKM.

Nous remercions chaleureusement les 43 volontaires, dont 2 nouveaux donneurs, qui ont été pris en charge par l'équipe médicale dans des conditions sanitaires optimales.

Prochaine collecte prévue à Saint-Nom-la-Bretèche (uniquement sur rendez-vous) :

**- vendredi 7 janvier 2022 à l'Espace JKM de 14h30 à 19h30**

Pour prendre rendez-vous : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)



## Environnement

# Saint-Nom-la-Bretèche obtient une seconde fleur !

*Par lettre du 22 octobre 2021, la Présidente du Jury Régional du Concours des Villes et Villages fleuris, nous a informé qu'une « seconde fleur » a été attribuée à notre commune. Ce label récompense l'engagement que la municipalité et son équipe technique dédiée aux espaces verts ont mis en oeuvre ces trois dernières années, en matière de fleurissement, de protection de l'environnement (respect des ressources naturelles et de la biodiversité), d'animations auprès des jeunes générations... et d'une manière plus générale, d'amélioration du cadre de vie.*

La première fleur avait été décernée à notre village en 2014 et maintenue en 2017. Depuis, la municipalité visait l'obtention d'une seconde fleur en multipliant ses efforts.... c'est chose faite !

## S'adapter à de nouvelles pratiques

Anticipant la Loi Labbé (2014), notre commune a fait le choix dès 2008 de ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans ses massifs d'arbustes et de plantes. En 2016 et en 2017 elle a étendu cette mesure aux terrains de sports, aux deux cimetières et à la voirie. L'équipe des espaces verts a dû et a su s'adapter à de nouvelles méthodes en utilisant des solutions alternatives conformément au Grenelle de l'environnement.



## Stratégie d'aménagement

La commune privilégie la plantation de vivaces et de bulbes en pleine terre dans les massifs. Les tontes sont désormais plus espacées et la coupe plus haute. La fauche tardive est pratiquée en prairie et le débroussaillage appliqué aux plantes de trottoirs.

Afin de limiter au maximum les arrosages, les massifs, les arbres et arbustes sont systématiquement paillés avec du Miscanthus ou de la fibre de coco. Il est aussi fait usage de cristaux rétentifs d'eau pour les plantes en jardinières.

## Le volet financier

En 2021, le budget de fonctionnement des « Espaces verts » s'élève à 110 410 € comprenant :

- 28 000 € pour le fleurissement de la ville : aménagement de jardins pédagogiques avec les écoles, création d'un jardin éphémère au coeur du village, achat de sapins de Noël, chrysanthèmes, bulbes, plantes, terreau...
- 35 000 € consacrés à la taille et à l'élagage des arbres (environ 200 dont la moitié est située sur l'avenue des Platanes), ainsi qu'au diagnostic du patrimoine communal arboré.
- 30 000 € dans le cadre d'un marché de prestation pour la tonte et le fauchage.

Le budget d'investissement, d'environ 105 000 €, comprend l'achat d'un nouveau tracteur par appel d'offres, l'achat de petits matériels (taille haie à perche comprenant deux batteries, une débroussailleuse, un souffleur...) et la plantation d'arbres.



## Animations pédagogiques

Plusieurs initiatives conduites avec les élèves des écoles de la commune ont été menées ces trois dernières années comme par exemple, la sensibilisation des membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) à la biodiversité et la création de jardins pédagogiques dans les écoles.



## Réalisation de beaux projets

### Création d'un jardin éphémère

Place de l'Europe, au coeur du village, le service des espaces verts, sur l'impulsion des élus, a créé cette année un jardin d'agrément d'environ 60 m<sup>2</sup>, avec bassin, sur le thème méditerranéen. Pour 2022, un verger éphémère est prévu.



### Le parking paysager des Platanes

Finalisé courant 2020, ce parking de 60 places, dont 4 équipées de bornes de recharge pour véhicules électriques, se distingue par une configuration paysagère composée de 45 beaux arbres, d'arbustes, de parterres de vivaces et de bulbes. L'enherbement des places de stationnement facilite l'infiltration des eaux de pluie.

### Rue Charles de Gaulle

Le réaménagement de cette voie devenue communale, s'est achevé fin 2020 avec la végétalisation et le fleurissement de ses espaces, rendant l'ensemble agréable et harmonieux. Cette végétalisation des espaces était bien sûr très attendue des riverains.

### Aménagement des abords de l'espace JKM

En 2019, le service des espaces verts de la mairie, en liaison avec le Comité consultatif « Environnement », a planté un grand nombre d'arbres et d'arbustes en plusieurs lieux de la commune, notamment près des infrastructures sportives et aires de jeux du parc JKM. Des bancs et des tables de pique-nique complètent agréablement cet aménagement paysager.

## Autres critères

Parmi les autres critères qui ont été appréciés par le jury du concours régional des villes et villages fleuris, notons :

### L'aspect social

Les agents de la commune sont aidés dans leurs missions de désherbage manuel par des personnes en situation de handicap de l'ESAT de Fourqueux, ce qui permet leur insertion dans le monde du travail. Quatre interventions par an sont programmées au cimetière. Une de ces personnes est mise à disposition de notre commune plusieurs fois par semaine, pour collecter les déchets sur la voie publique et signaler les dysfonctionnements.

### La gestion du patrimoine arboricole

En début d'année, la commune a fait procéder au diagnostic et à l'élagage des 104 platanes qui bordent l'avenue du même nom, ainsi qu'à l'entretien de nombreux arbres situés sur la commune.

### Les actions citoyennes

La commune s'est dotée d'un Comité consultatif « Environnement » composé d'élus et d'habitants. La mairie soutient par exemple le « World Cleanup Day », généralement organisé par un habitant. L'association « Saint-Nom La Nature » organise en septembre, en partenariat avec la mairie, la journée des plantes et de l'environnement. Elle veille aussi au bon fonctionnement d'un « Crapauduc » situé route de Sainte-Gemme ; participe au comptage des oiseaux pour la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) ; organise des opérations de nettoyage de l'espace public ; gère et entretient le jardin partagé communal situé à proximité de l'espace culturel JKM, ainsi qu'un rucher.

Toutes les actions présentées dans ce dossier sont systématiquement relayées dans nos différents supports de communication.

## Prairie fleurie

### Pour colorer nos paysages

Dans l'attente de l'aménagement des ronds-points situés en entrée de village et actuellement entretenus par le Département, la commune a fait semer une vaste prairie fleurie le long de la RD 98 en venant de Villepreux, aux abords des domaines de la Ranchère et des Trois Côtés.

Dès le printemps prochain, cet espace de plus de 4 000 m<sup>2</sup> devrait s'habiller de belles couleurs bleutées avec des pointes de jaune et de rouge. Ce mélange est composé de 28 variétés de plantes champêtres et mellifères (chicorée sauvage, fleur de gil fin, anthyllide vulnérable, réséda odorant, cynoglosse aimable, centaurée jacée et phacélie à feuilles de tanaisie...). Cette initiative a deux objectifs : esthétique bien sûr, mais aussi environnemental car ces végétaux doivent fournir aux insectes pollinisateurs une nourriture abondante, et ainsi favoriser la biodiversité. Nous espérons que la levée des semences, très liée aux conditions météo, sera satisfaisante.



## Vivre ensemble

**Surtout n'oublie pas de ramasser sinon c'est 35 € !**



**Les déjections canines sont interdites sur l'ensemble du territoire public communal, espaces verts compris !**

Pensez à vous munir d'un sac pour ramasser les déjections et à le placer dans une poubelle.

En cas d'oubli, des distributeurs de sachets sont présents avenue des Platanes, rue Charles de Gaulle, à l'espace JKM, près de la Maison médicale...

## Objets encombrants

La prochaine collecte des objets encombrants est prévue, selon votre secteur d'habitation :

- **Jeudi 9 décembre 2021** (secteur vert)
- **Jeudi 16 décembre 2021** (secteur bleu)
- **Jeudi 22 janvier 2022** (secteur rouge)

Attention : les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEE) ainsi que les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) doivent être déposés à l'**Écobus** :

- **Samedi 4 décembre 2021** à Chavenay, à côté du terrain de foot,
- **Mercredi 29 janvier 2022** à Saint-Nom-la-Bretèche, place de l'Europe.

## Déchets végétaux

### Pas de sacs plastique pour vos déchets végétaux !

La société Sépur en charge de la collecte des déchets ménagers proscrit désormais l'usage des sacs poubelles en plastique pour le ramassage des déchets verts. En effet, il est difficile pour les ripeurs de les vider. De plus, une fois vidés, ces sacs se dispersent au gré du vent. Il est donc préconisé d'utiliser les sacs biodégradables en papier ou les sacs de jardin réutilisables (contenance inférieure à 100 litres). Vous pouvez aussi faire l'acquisition d'un composteur qui produira un bon terreau pour vos plantes.

### En hiver, la collecte des végétaux est ralentie

De décembre à début mars, la collecte des déchets verts n'a lieu qu'une à deux fois par mois. Consultez le calendrier des collectes sélectives joint à ce document.

### Que faire de vos sapins de Noël une fois dégarnis ?

Les sapins sont des déchets végétaux comme les autres. Ils seront valorisés en compost si vous les déposez lors d'une prochaine collecte de déchets verts. **Attention** : s'ils sont floqués de neige artificielle ou contenus dans des sacs à sapin non biodégradables, recourrez alors à la collecte des ordures ménagères.

# Nouveau parc multisport

## Un beau cadeau pour Noël !

Comme vous avez pu le constater, pour ceux qui fréquentent l'espace culturel et sportif JKM, les travaux d'aménagement annoncés dans le magazine Grand Angle de juin dernier, ont démarré depuis le 8 novembre et pour une durée d'environ 6 semaines, sous réserve de bonnes conditions climatiques. Pour rappel, il s'agit :



- d'un terrain multisports comprenant une surface de basket-ball, de badminton, de hand-ball et de football,
- d'un terrain d'agrès extérieur avec possibilités d'accéder aux tutoriels vidéo via un QR code,
- d'une aire de jeux pour les 8-10 ans, dont une pyramide faite de cordes de plus de 5 mètres.

Normalement ces équipements devraient être accessibles aux Nonnais-bretêchois avant Noël.

Evidemment, tous ces équipements seront en libre accès ou en autonomie. Pour la sécurité de tous, des règles d'utilisation seront précisées sur place. Merci de les respecter scrupuleusement.

En complément de ces travaux, la commune va étendre son dispositif de vidéo protection afin de prévenir tout type de dégradations sur ces nouveaux équipements.

## Déchets ménagers

# Nouvelles consignes de tri

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, elles vous simplifieront la vie !

Le pot de yaourt : poubelle ordinaire ou bac jaune ?

Cette question que l'on s'est posée 100 fois a désormais une réponse simple : comme 100 % des emballages plastique, destination bac jaune à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Jusqu'alors notre centre de tri, situé à Thiverval-Grignon et géré par le SIDOMPE (Syndicat mixte pour la destruction des ordures ménagères et la production d'énergie), n'était pas adapté pour traiter les plastiques souples tels que blister, sacs plastiques, barquettes, tubes, gobelets, films... Il est actuellement en travaux pour pouvoir gérer l'ensemble de ces emballages plastiques et simplifier ainsi la vie des habitants du territoire.

**Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le bac jaune accueillera :**

- 100 % de vos emballages en plastique,
- 100 % de vos papiers (magazines, livres, cahiers...) et 100 % de vos emballages cartons,
- 100 % de vos emballages en métal dont les capsules de café (non vidées), barquettes, papier aluminium...

**Il reste plusieurs points de vigilance :**

- Attention : dans le bac jaune, placer uniquement des emballages et non des objets. Par exemple une brosse à dent, un CD, des jouets en plastique sont des objets, non des emballages. Ils doivent être jetés aux ordures ménagères ou aux encombrants.
- L'emballage jeté doit être vide : pas de nourriture à l'intérieur,
- L'emballage peut être jeté souillé ou sale : pas besoin de le passer à l'eau,
- Les emballages doivent être jetés en vrac dans le bac jaune : ils ne doivent pas être placés dans un sac ni imbriqués les uns dans les autres car cela empêche les machines de tri d'identifier les matériaux concernés et de les envoyer dans le bon circuit.

Vous recevrez d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2022, des éléments complémentaires sur ce sujet, notamment un mémo tri et des stickers à apposer sur vos bacs jaunes.

En cas de doute, téléchargez dès aujourd'hui sur Apple store et Google play l'application « Guide du tri » proposée par Citeo. En indiquant le nom de la commune et l'objet qui vous fait hésiter, l'application vous dit dans quel bac placer votre déchet.



## Vive les vacances à l'espace jeunes !

### Des ateliers et animations pour tous

**Retour sur les vacances de la Toussaint :** Marc Eloffe, responsable de la structure, et Léoia, animatrice jeunesse ont accueilli de nombreux jeunes venus partager de bons moments : stage de djembé, atelier cuisine, jeux de société, initiation aux échecs, foot sur structure gonflable, soirée tacos...

Le 4 novembre, la brigade de gendarmerie de Bois-d'Arcy est venue à leur rencontre pour évoquer notamment le cyber harcèlement.

**Prochaines vacances de Noël :** ouverture la première semaine du 18 au 22 décembre. A ne pas manquer : l'atelier magie le mardi 21 après-midi.

**Sortie cinéma :** mercredi 8 décembre 2021, à l'UGC de Plaisir en minibus. Places limitées (16 jeunes).



## Election du nouveau CMJ !

### Le Conseil Municipal des Jeunes pour moitié renouvelé

Vendredi 8 octobre, après avoir été élus par leurs camarades de classes, les membres du nouveau Conseil Municipal Jeunes étaient reçus en mairie par Monsieur le Maire et plusieurs élus municipaux à l'occasion de leur conseil d'installation.

Ainsi Arthur Chiche, Kany Fall, Gabriel Steib, Margaux Fenaillon, Charles Yuksel et Camille Le Noé (CM1) ont intégré le CMJ aux côtés de Zoé Houel, Gaston Blairon, Thomas Broche, Paul Garcia et Toscane Novack (CM2) déjà élus l'an dernier. Lors de cette rencontre, ils ont pu présenter aux adultes leurs projets et leurs idées. Bravo à tous pour leur engagement citoyen !





## Le site web de la mairie

**fait peau neuve !**

Pour s'adapter aux nouvelles technologies et aux pratiques des internautes, le graphisme et l'ergonomie du site officiel de la ville viennent d'évoluer.

Plus pratique et intuitif, il offre une meilleure navigation grâce à son moteur de recherche plus efficace. Sa conception en « responsive design » s'adapte à tout type d'ordinateur, tablette et smartphone.

Le contenu, riche d'informations pratiques, est mis à jour en permanence par le service communication de la mairie. Néanmoins, n'hésitez pas à nous signaler toute anomalie qui sera aussitôt corrigée.

Nous espérons que vous trouverez son utilisation simple et agréable et qu'il vous permettra d'accéder rapidement à l'information recherchée.

Sachez que ce site est évolutif et que de nouvelles fonctions pourront être ajoutées au fil du temps. A vous de le découvrir maintenant : visitez ce nouveau site et envoyez-nous vos remarques et suggestions.

**+infos :** Service communication de la mairie,  
Tél. 01 30 80 07 13 / courriel : [communication@mairiesnlb.fr](mailto:communication@mairiesnlb.fr)

## Du côté de la bibliothèque

**Tic, tac, le compte à rebours pour Noël est lancé !**

Noël approche et vous peinez à contenir votre impatience, guettant déjà les premiers flocons de neige et fredonnant des rimes hivernales dans le vent sifflant, soufflant dans les grands sapins verts...

Vos yeux s'allument et clignent au rythme des décorations lumineuses qui éclairent joyeusement le ciel sombre, vos oreilles frémissent dès que tintinnabulent les clochettes et vous trépignez à l'idée de décorer de boules colorées et de guirlandes brillantes, le sapin de Noël près duquel il vous tarde tant de déposer et de recevoir de superbes cadeaux enrubannés !

Pour faire patienter les petits et les grands, la bibliothèque vous propose cette année un calendrier de l'Avent virtuel : de quoi enchanter toute la famille !

Retrouvez le lien d'accès dès le 1<sup>er</sup> décembre sur la page Facebook de la mairie ainsi que sur le site web de la bibliothèque : [bibsnlb.cassioweb.com](http://bibsnlb.cassioweb.com)

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

**+infos :** Bibliothèque municipale, place des Écoliers, rue Michel Pérot.  
Tél. 01 30 51 31 90 / courriel : [bibliotheque@mairiesnlb.fr](mailto:bibliotheque@mairiesnlb.fr)  
Horaires d'ouverture : mardi 15h-19h, mercredi 10h-12h30 / 14h-18h30, vendredi 9h-12h30 / 15h-18h30 et samedi 10h-12h30.

**Fermeture exceptionnelle du 28 au 31 décembre inclus.**

## Restauration scolaire

**Bon'App, une appli pour tout savoir sur les repas servis à vos enfants**



C'est nouveau ! Pour connaître les menus de cantine, s'informer sur la qualité et l'origine des plats, consulter la liste des allergènes... téléchargez l'application **bon'App** que vous pouvez obtenir sur **Apple store** ou **Google play**. Vous pouvez aussi créer un compte sur le site internet : [bonapp.elior.com](http://bonapp.elior.com).

Ce service concerne également les repas servis aux enfants inscrits au centre de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires, en maternelle ou en élémentaire.

Attention, ce dispositif étant proposé directement par notre prestataire **Elior**, les menus ne sont plus publiés sur le site de la mairie.

## Assistance séniors

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la mairie tient à jour un registre confidentiel sur lequel les personnes vulnérables peuvent s'inscrire (ou être inscrites) afin de bénéficier d'une vigilance particulière et d'une assistance en cas de grand froid ou de forte chaleur (personnes âgées, malades ou isolées).

**Inscription gratuite tout au long de l'année en mairie en contactant le CCAS : 01 30 80 07 16.**

## Plan Climat Air Energie Territorial

### Mobilisons-nous tous, acteurs du territoire de Gally Mauldre !

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) entre dans une nouvelle phase avec l'ouverture du forum public le **lundi 13 décembre 2021**, salle des fêtes de Maule.

Six ateliers seront proposés afin de travailler ensemble sur des propositions d'actions :

- 14h-15h30 : Agriculture & espaces naturels
- 14h-15h30 : Économie locale
- 16h-17h30 et 18h-19h : Habitat
- 16h-17h30 et 18h-19h : Mobilité
- 19h15-20h15 : Consommation et alimentation
- 19h15-20h15 : Énergies renouvelables

Pour y participer, il suffit d'envoyer un email à l'adresse suivante :

[seminaire.pcaet@cc-gallymauldre.fr](mailto:seminaire.pcaet@cc-gallymauldre.fr) et de préciser le ou les ateliers choisis.

Vous pouvez retrouver toutes les avancées du PCAET sur le forum numérique : [climat-gallymauldre.fr](http://climat-gallymauldre.fr)

Soyez force de propositions ! Les pistes retenues auront un impact réel sur le futur de notre territoire et de notre qualité de vie. Nous comptons sur votre participation !



### Coup de projecteur

## Cinéma intercommunal, les 2 Scènes



### Demandez le programme !

Situé à Maule, place Henri Dunant, le cinéma d'une centaine de places « Les 2 Scènes » est géré et financé par notre Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM). Cet établissement classé « Arts et Essai » propose une programmation variée : courts-métrages, documentaires, débats, films d'auteur, films grand public, en VF ou VO. Les longs-métrages sont généralement projetés trois semaines après leur sortie nationale, ce qui permet une « seconde chance » très appréciable. Retrouvez toute la programmation sur le site web ci-dessous.

Tarifs : 7,50 € (plein), 6,30 € (réduit), 4 € (-14 ans), 56 € (abonnement).

+Infos : [www.cinema-les2scenes.com](http://www.cinema-les2scenes.com) / Tél. 01 34 74 96 29



**NOUVEAU !**

**Bientôt dans vos boîtes mails les actualités et événements de votre territoire Gally Mauldre !**

**Abonnez-vous dès maintenant !**







## Laurence Vinot

### Ouverture d'un office notarial à Saint-Nom

Maître Laurence Vinot a travaillé durant plus de 20 ans pour des études notariales de la région. Au printemps dernier, elle a ouvert son propre office en tant que notaire indépendante dans notre commune, au 26 bis avenue des Platanes (entre By Lundi12 et Foudafrique).

Sa mission de service public lui tient à coeur. Elle vous renseignera et vous accompagnera dans vos démarches familiales telles que contrat de mariage, PACS, divorce, succession, transmission de patrimoine, donation, acte testamentaire, etc...

Elle est aussi spécialisée dans le domaine du droit immobilier et établira les actes juridiques nécessaires lors de votre transaction immobilière.

Maître Laurence Vinot vous reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi matin.

**Contact :** Tél. : 01 85 83 03 35



## Soif d'évasion

### Pierre-Louis vous accueille tout sourire !

Pierre-Louis Audrain a pris les rênes de Soif d'Evasion en juillet dernier.

Le commerce avait été créé par Martine et Reynald Plaisant partis à la retraite en juin. Pierre-Louis, habitant du village et professionnel de la restauration, a rafraîchi et réorganisé la boutique tout en gardant son concept et son offre très variée :

- petite restauration cuisinée maison à déguster sur place ou à emporter. Deux à trois plats du jour sont à l'ardoise dont bien sûr le couscous tous les vendredis !
- presse et jeux FDJ,
- librairie, papeterie et commande de livres,
- épicerie fine avec vins en direct de propriétés, thés, chocolats Hotot (fabricant artisanal normand),



- huitres en direct de la Manche tous les samedis de 10h à 17h devant la boutique.

Pour profiter de tous ces petits plaisirs, c'est du mardi au samedi inclus de 8h à 19h.

Adresse : 59 avenue des Platanes

**Contact :**

Tél. : 01 30 49 58 90

f : audrainpl

## Erika Teissiere

### Psychologue-clinicienne et psychothérapeute

Après avoir travaillé une vingtaine d'années dans le champ de la périnatalité au CHI de Poissy-Saint Germain, Erika Teissiere



s'est récemment installée en libéral, dans notre village.

Forte de son expérience personnelle et professionnelle, Erika Teissiere propose un accompagnement psychothérapeutique en thérapie individuelle, thérapie de couple, soutien périnatal (pré et post-natal), thérapie en petit groupe de parole autour de thématiques telles que le deuil, la gestion du stress, le burn out professionnel et familial...).

Formée à la psychopathologie du travail et des organisations, Erika Teissiere propose également une consultation spécialisée dans le champ de la clinique du travail en lien avec le réseau national de « Souffrance et travail ».

Dans ce même cadre, elle accompagne depuis de nombreuses années des professionnels salariés et libéraux du champ médico-psycho-social, en individuel, en groupe et en équipe, dans la supervision et l'analyse de leurs pratiques professionnelles.

Son accompagnement s'adresse aux adultes et jeunes adultes.

Erika Teissiere vous reçoit sur rendez-vous à son cabinet situé au 44 bis route de Saint-Germain.

**+Infos :** Tél. 06 74 76 59 49

[www.erikateissiere-psychologue.com](http://www.erikateissiere-psychologue.com)

## Commune et communauté de communes : nombreux rendez-vous en perspective !

Ça y est les événements et rassemblements reviennent sur le devant de la scène en cette fin d'année. L'apéro Beaujolais organisé avec les commerçants-artisans, le salon des artistes mais aussi le Téléthon auquel contribuent plusieurs associations nous donnent l'occasion de goûter de nouveau aux joies de la convivialité. Venez très nombreux à la promenade « Les lumières du Téléthon » en décorant vous-mêmes un parapluie de guirlandes et motifs lumineux pour faire briller cette cause de façon visible et joyeuse. Et surveillez le site web de la commune pour identifier toutes les animations associatives qui seront proposées. Pensez aussi au marché de Noël pour faire de belles rencontres avec des artisans locaux et faire le plein de cadeaux. Sujet moins festif : les travaux à la gare. Les communes concernées, y compris celle de l'Étang-la-Ville qui accueille la gare, ne sont malheureusement pas impliquées par la SNCF. Nous lui avons cependant adressé plusieurs demandes (éclairage, abri vélo provisoire, gestion des feux adaptée au trafic des heures de pointe) et continuons à faire remonter les remarques que vous transmettez à la mairie. Côté intercommunal, nous avons un nouveau Président : Patrick Loisel, maire de Feucherolles. Laurent Richard ayant obtenu la vice-présidence qu'il souhaitait au conseil départemental, a en effet démissionné de la présidence intercommunale. En tant que 2ème commune en nombre d'habitants, il semblait normal que Saint-Nom-la-Bretèche soit représentée dans le cadre de l'élection du nouveau Président. Chaque maire a présenté sa vision et son projet au conseil communautaire. Notons qu'il est dommage que l'élu nonnais-bretéchois représentant d'une des listes minoritaires se soit désolidarisé de sa commune par son vote. Néanmoins nous souhaitons à Patrick Loisel pleine réussite dans le défi qui l'attend : donner à la communauté de communes la dynamique nécessaire pour qu'elle concrétise des projets qui changent positivement le quotidien des habitants. Nombre de ces projets devraient découler de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) auquel nous vous invitons à contribuer à travers le forum en ligne et le forum physique du 13 décembre ouvert à tous ! C'est le moment ou jamais de vous investir pour l'avenir que vous souhaitez pour le territoire où vous vivez. L'équipe majoritaire *Un village en mouvement* vous souhaite de très belles fêtes !

## UNE NOUVELLE ÈRE POUR NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le 20 octobre, les élus de Gally-Mauldre, dont Jean-Philippe ANTOINE, ont désigné Patrick Loisel, maire de Feucherolles, président de la communauté de communes, ce dont nous nous réjouissons. Il succède à Laurent Richard, maire de Maule. Cela peut sembler anodin... pourtant, cette élection peut être un vecteur de belles perspectives pour notre territoire. Pour rappel, la communauté de communes Gally Mauldre, regroupant à peine plus de 20000 habitants, est non seulement l'une des plus petites intercommunalités de France, mais également la plus « riche » en termes de revenu par habitant. Parfaitement bien gérée depuis sa création en 2013, elle affiche un endettement nul et dispose d'une grande capacité d'investissement... qui pour le moment n'a pas réellement été utilisée. La CCGM régit un grand nombre d'éléments de notre quotidien tels que les transports - donc les « bugs » du TAD Flexigo, les liaisons Transdev problématiques vers les lycées et collèges, la saturation de la gare exacerbée par les travaux actuels... - mais aussi l'extrascolaire, le développement économique, l'action sociale notamment auprès de nos aînés, la protection de l'environnement, l'aménagement du territoire et donc l'urbanisme... Elle participe également au développement de projets culturels et sportifs. Il est donc temps pour notre « interco » de passer d'une ère de gestion pour sa survie à une deuxième phase combinant non seulement la gestion des ressources mais aussi le développement de projets, répondant à une vision ambitieuse au service de ses habitants. L'élection de Patrick Loisel prend ici tout son sens. Il souhaite instaurer une politique de développement respectueuse de l'environnement et un mode de gouvernance plus participatif. Saint-Nom-La-Bretèche a tout à gagner de cette nouvelle présidence, notamment en raison de la compréhension, voire du partage de problématiques communes propres à Feucherolles, Chavenay et Saint-Nom en raison des caractéristiques de leur population et de leur proximité géographique. C'est pourquoi nous présentons au nouveau président tous nos vœux de réussite et aurons à cœur de participer à la concrétisation de cette vision et des projets qui en découlent.

Nous profitons de ce billet pour souhaiter à tous, avec un peu d'avance, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Les élus et les membres du collectif « Ensemble pour Saint-Nom-la-Bretèche » : J-PH. ANTOINE, N. ZENOU, J. FENAILLON, S. LAFEUILLADE

## EXCELLENTE FÊTE DE FIN D'ANNÉE !

Les Fêtes de fin d'année approchent à grands pas ! Elles nous permettront de nous réunir en famille dans de bien meilleures conditions que l'année dernière... C'est le cœur rempli de chaleur, d'amour et d'espoir que nous vous souhaitons le plus merveilleux des Noël ! Profitez bien de ces fêtes pour faire le plein de bonheur et d'énergie. Vous trouverez sans doute cette publication plus brève que d'habitude avec peu voire aucun mot sur la vie de notre commune. Et bien tout simplement parce qu'il ne s'y passe rien... ou presque... En effet depuis 1,5 ans, beaucoup d'études ont été ou vont être lancées, mais aucun projet n'a été concrétisé par l'équipe municipale majoritaire. Nous attendons toujours avec impatience les jours prochains pour voir avancer les projets de rénovation de JKM, de beaux rond-points aux 4 entrées du village, la pose de la première pierre de l'équipement sportif outdoor... Et ce n'est pas la dernière élection du Président de notre Communauté de Communes qui va nous réchauffer le cœur. En effet, après la démission de Laurent Richard, Maire de Maule, une élection s'est tenue en Conseil Communautaire, le 20 Octobre dernier. En tant que premier Vice-Président et Maire de Saint-Nom-La-Bretèche (*seconde commune en nombre d'habitants et une des plus grosses contributrices de la Communauté de Communes*), Gilles Studnia s'est présenté mais n'a malheureusement pas été élu, n'obtenant que très peu de voix. C'est Patrick Loisel, Maire de Feucherolles, notre commune voisine qui a été élu. Nous lui souhaitons bonne chance et beaucoup de réussite dans cette nouvelle fonction. Lors de notre campagne électorale en 2020, nous avons montré l'importance de repositionner Saint-Nom à la tête de la Communauté de Communes car c'est un organisme très important qui permet d'entreprendre des actions que nous ne pouvons effectuer au niveau local. Le Maire de Saint-Nom-La-Bretèche n'a pas su fédérer autour de sa candidature et n'est plus que 2ème Vice-Président. Espérons que notre village n'en sera pas trop désavantagé. Notre pouvoir d'action, en tant qu'élus de l'opposition au Conseil Municipal, reste limité mais nous ferons notre maximum pour relayer vos envies et attentes pour notre village. N'hésitez pas à nous les transmettre sur les réseaux sociaux de l'Association J'aime Saint-Nom. @ très vite

Eric FROMMWEILER et Stéphanie NOGUES, Conseillers Municipaux et toute l'Équipe « J'aime Saint-Nom ».

# Terre-Elec

Installation - Dépannage

Chauffage - Domotique - Électricité Générale  
Interphone - Vidéophone - Alarmes  
Automatisme Portail - Climatisation



40, rue de Fontenelle  
78160 MARLY-LE-ROI

Tél.: 01 61 30 01 93  
terre.elec78@gmail.com

DEVIS GRATUIT



Installation  
Entretien

01 34 62 60 11

3, av. Regnault - 78590 NOISY-LE-ROI

chantiers-michel.chauffagiste-viessmann.fr

Chaudière  
Pompe à chaleur  
Adoucisseur



## MATTHIEU FRUCHARD

IMMOBILIER  
SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE



Avis clients

**kw**  
KELLERWILLIAMS  
IMMOBILIER

07 66 55 64 02

matthieu.fruchard@kwfrance.com

AGENT COMMERCIAL EN IMMOBILIER RSAC 877 570 895 - KW CARDINAL 18 RUE SAINT-VINCENT - 78100 ST-GERMAIN-EN-LAYE

stéphane  
**plaza**  
immobilier

À SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE



SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE



*"Nous sommes prêts pour tous vos projets !"  
"We are ready for all your projects"*

VENTE / LOCATION / GESTION LOCATIVE

☎ 01 30 69 70 37

**Nous connaissons Saint-Nom-la-Bretèche pour y vivre quotidiennement**

Notre proximité avec le marché local est un atout  
We know our village to live there daily, it is an asset

**Nous prenons le temps de vous rencontrer**

Notre méthode est fondée sur l'écoute et la bienveillance  
We take time to meet you,  
our methods are based on listening and kindness

**Estimez en toute liberté**

Nos estimations sont gratuites et sans aucun engagement de votre part  
Estimate your property freely, our estimates are free



Et si nous parlions de vos projets ?

Honoraires modérés

**3.5%** TTC  
charge acquéreur pour prix de vente  
>= 700 000 euros

46 rue Charles de Gaulle  
78860 Saint-Nom-la-Bretèche  
Du lundi au samedi

SaintNomLaBretèche@stephaneplazaimmobilier.com  
www.StephanePlazaImmobilier.com



**Elite**  
RENOVATION

Depuis 1993

01 39 54 01 30

Entreprise générale  
de bâtiment

Tous travaux  
de rénovation

info@elitebatiment.com  
www.elitebatiment.com

*Votre satisfaction est notre priorité !*

